

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition : le 8 juin 2017

Date de révision : le 8 juin 2017

Version 2017

1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

Nom du produit : Chemisil plus

D'autres moyens d'identification

SDS # : F4220

Utilisation recommandée : plancher chimique Hardener pour le béton

Restrictions de l'utilisation : aucune donnée

Fournisseur de la Fiche de données de Sécurité en incluant l'Adresse :

ChemMasters Inc.

300 Edwards Street

Madison, Ohio 44057

Numéros de téléphone

Numéro de téléphone de compagnie Téléphone : 800-486-7866, 440-428-2105; Fax : 440-428-7091

Téléphone d'urgence: ChemTrec 800-424-9300 (les États-Unis & le Canada), Appel international : 1-703-527-3887

2. IDENTIFICATION DE HASARDS

Aperçu d'urgence

Hasards d'OSHA

Cause des pertes d'oeil sérieuses, provoque des brûlures de peau sévères et un dommage d'oeil, malfaisant si avalé.

Classification de GHS :

Dommage/irritation d'oeil – Catégorie 1

Corrosion/Irritation de peau – Catégorie 1

Toxicité aiguë – Oral – Catégorie 5

Éléments d'étiquette, en incluant des déclarations préventives

Pictogrammes :



Mot de signal : danger

Déclarations de hasard :

H302 Malfaisant si avalé.

H314 Provoque des brûlures de peau sévères et un dommage d'oeil

H318 Cause des pertes d'oeil sérieuses.

Déclaration (s) préventive

Prévention :

- P260** : ne respirez pas la poussière, la fumée, le gaz, le brouillard, les vapeurs ou le spray.
- P264** Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation.
- P270** Ne mangez pas, buvez ou fumez en utilisant ce produit.
- P280** Portez des gants protecteurs, des vêtements protecteurs, une protection d'oeil et faites face à la protection.

Réponse :

- P305+P351+P338** **SI DANS LES YEUX** : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer.
- P310** Immédiatement Appel un **CENTRE DE POISON** ou un docteur.
- P301+P330+P331** **SI AVALÉ** : bouche de Rinçage. N'incitez pas le vomissement.
- P310** Immédiatement Appel un **CENTRE DE POISON** ou un docteur.
- P303+P361+P353** **SI SUR LA PEAU (ou cheveux)** : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Lavez-vous avec abondance de savon et eau ou douche.
- P310** Immédiatement Appel un **CENTRE DE POISON** ou un docteur.
- P363** Lavez des vêtements contaminés avant la réutilisation.
- P304+P340+P310** **SI INHALÉ** : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration.
Immédiatement Appel un **CENTRE DE POISON** ou un docteur.

Stockage : P405 Magasin mis sous clé

Disposition : P501 Débarrassez-vous des contenus et du récipient conformément aux réglementations nationales et locales, régionales.

Hasards Pas Autrement Classifiés : la matière déversée est glissante.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant

Eau	CAS N° 7732-18-5 80-85 %
Acide de Silicic, sel de sodium	CAS N° 1344-09-8 10-15 %
Potassium Methylsilanetriolate	CAS N° 31795-24-1 1-5 %

Les ingrédients non énumérés sur cette fiche de données de sécurité sont considérés être non-dangereux selon OSHA 1910.1200 ou ne sont pas présents au-dessus de leurs niveaux de raccourci. Où une gamme est affichée, le pourcentage exact de composition a été refusé comme un secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Conseil général : Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au docteur dans l'assistance. Bougez de la région dangereuse.

Inhalation : le Brouillard peut provoquer l'irritation respiratoire. **SI INHALÉ** : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un **CENTRE DE POISON** ou un docteur si vous vous sentez indisposés.

Contact d'oeil : **SI DANS LES YEUX** : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes (Un minimum de 15 minutes est recommandé). Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.

Ingestion : SI AVALÉ : n'incitez pas le vomissement. Bouche de rinçage avec l'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne évanouie. Appelez un CENTRE DE POISON ou un docteur si vous vous sentez indisposés.

Contact de peau : SI SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Peau de rinçage avec l'eau ou la douche. Si l'irritation de peau se produit : Recevez le conseil médical ou l'attention.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Média éteignants convenables

Spray d'eau, mousse résistante de l'alcool, produit chimique sec, ou dioxyde de carbone

Hasards spécifiques émanant du produit chimique

Non Applicable. Le produit est une solution non-combustible aqueuse.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone, oxydes En métal, dioxyde de Silicium, Formaldéhyde

Équipement protecteur et précautions pour les pompiers

Portez l'appareil respiratoire indépendant et le plein équipement protecteur pour la lutte contre le feu.

Informations complémentaires

Compatible avec toutes les techniques de lutte contre le feu standard

6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES

Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence

Utilisez l'équipement protecteur personnel en incluant des vêtements protecteurs, un oeil et faites face à la protection. Le renversement peut être glissant.

Précautions de l'environnement

Prévenez la fuite de plus ou le renversement si sûr pour faire ainsi. Ne permettez pas au produit d'entrer dans les canalisations, le sol ou la végétation.

Méthodes et matière pour l'endiguement et le nettoyage

Contenez le renversement avec le sable, la terre ou adsorbent convenable et changez à un récipient pour la disposition selon les règlements locaux.

7. LA MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation sûre

Évitez le contact avec la peau et les yeux. Utilisez avec la ventilation adéquate. Ne respirez pas le brouillard.

Conditions pour le Stockage Sûr, en Incluant toutes Incompatibilités

Gardez à une température le fait de ne pas excéder 38 Degrés C (100 Degrés F). Ne permettez pas à la matière de geler. Gardez le récipient fermement fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement recachetés et gardés droits pour prévenir la fuite. Ne fournissez pas des acides.

Récipients inappropriés : aluminium

8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION

Directives d'exposition

Limites d'exposition constituantes

Aucune limite d'exposition du métier n'a été assignée à l'acide de Silicic, le Sel de Sodium. Une limite d'exposition de 2 mg/m³ (15 minutes. TWA) est recommandé par l'analogie avec l'hydroxyde de sodium (le Royaume-Uni EH40).

Appropriez-vous des commandes de construction mécanique

Ventilation locale : recommandé
Ventilation générale : recommandé

Mesures de Protection individuelles, telles que l'Équipement Protecteur Personnel

Protection d'oeil/Visage : Utilisez la protection convenable – les Verres de sécurité comme un minimum

Peau et Protection de Corps : Lavez-vous à l'heure de repas et la fin de changement. On doit éviter le contact de peau en utilisant des vêtements protecteurs imperméables (les gants, les tabliers, les bottes, etc.). Utilisez des gants protecteurs chimiques comme un minimum et lavez la peau rapidement sur tout contact de peau.

Protection respiratoire : Utilisez la protection respiratoire à moins que la ventilation épuisée locale adéquate ne soit fournie ou l'évaluation d'exposition démontre que les expositions sont dans les directives d'exposition recommandées. Où les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, s'approprient la protection respiratoire devrait être porté. Suivez des règlements de respirateur OSHA (29 CFR 1910.134) et utilisez NIOSH ou MSHA a approuvé des respirateurs.

Considérations d'Hygiène générales : Poignée conformément à la bonne hygiène industrielle et à la pratique de sécurité. Lavez des mains auparavant & après les fractures et le jour ouvrable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

État physique : liquide

Apparence : clair

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Seuil d'odeur : Aucune Donnée

<u>Propriété</u>	<u>Valeur</u>	<u>Remarques – méthode</u>
Pression de vapeur	Non disponible	
Densité de vapeur	Non disponible	
Densité relative	Non disponible	
pH :	11.6	
Le fait de Fondre/Point de congélation	Non disponible	
Solubilité	Soluble dans l'eau	
Taux d'évaporation	Non disponible	
Point d'inflammation	Non pertinent	
Limites d'inflammabilité	Non pertinent	
Inflammabilité (Ferme, du gaz)	Non pertinent	
Température d'ignition d'auto	Non pertinent	
Point d'ébullition initial / Faisant bouillir la	Gamme: 100 Degrés C	
Température de décomposition	Non disponible	
Viscosité	Non disponible	
Densité	1.15 à 25 Degrés C 9.6 lbs./gallon	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ferme

Possibilité de Réactions Dangereuses : Quand les vaisseaux de soudage à l'arc contenant des solutions aqueuses de cette matière, faites attention de contrôler tout risque d'explosion de l'hydrogène élaboré par l'électrolyse. Les solutions aqueuses réagiront avec l'aluminium, le zinc, la boîte et leurs alliages élaborant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air. La matière peut réagir violemment si en contact avec les acides. La matière peut réagir avec les résidus de sucre pour former l'oxyde de carbone.

Les conditions Éviter : Voir la note au-dessus.

Matériel incompatible : Voir la note au-dessus.

Produits de Décomposition dangereux : Oxydes de Carbone, oxydes En métal, dioxyde de Silicium, Formaldéhyde

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets sur la santé potentiels – toxicité aiguë

Ingestion: Tous les symptômes de toxicité aiguë sont en raison de la haute alcalinité. La matière provoquera l'irritation. LD50 oral (rat) 3400 mgs/kg bw.

Inhalation: Le brouillard est un irritant à l'appareil respiratoire. Tous les symptômes de toxicité aiguë sont en raison de la haute alcalinité. Inhalation LC50 (rat) > 2.06 g/m³.

Peau: Provoque des brûlures de peau sévères et un dommage d'oeil.

Yeux: Cause des pertes d'oeil sérieuses.

Information sur les effets physiques, chimiques et toxicologiques :

Voir la toxicité aiguë au-dessus

Retardé - effets chroniques de l'exposition à long terme

Aucun de connu

Carcinogenicity : IARC, ACGIH, NTP, OSHA

Aucun de connu

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Ecotoxicity :

Poisson (Brachydanio reRio) LC50 (96 hs.) 1108 mg/l

Invertébrés aquatiques : (Daphnia magna) EC50 (48 hs.) 1700 mg/l

Persistence et Degradability : Inorganique. Silicates solubles, sur la dilution, rapidement depolymerize dans les espèces moléculaires indiscernables de la silice dissoute naturelle.

Bioaccumulation : Inorganique. La substance n'a aucun potentiel pour bioaccumulation.

Mobilité : non applicable

D'autres Effets néfastes : L'alcalinité de cette matière aura un effet local sur les écosystèmes sensibles aux changements dans le ph.

13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

Méthodes de traitement des déchets

Disposition d'Ordures : Cette matière est classifiée comme les déchets dangereux sous le SI Réglementaire du Pays de Galles et de l'Angleterre et de la Directive 2008/98/EC de la Communauté européenne 2005 N° 894. Offrez des solutions en trop et non-recyclables d'une compagnie de disposition agréée. La disposition devrait être conformément à la réglementation nationale ou locale, publique.

Emballage contaminé : Débarrassez-vous comme le produit neuf.

14. INFORMATION DE TRANSPORT

D.O.T.:

Non classifié comme une Marchandise dangereuse

I.A.T.A.:

Non classifié comme une Marchandise dangereuse

I.M.D.G.:

Non classifié comme une Marchandise dangereuse

Polluant marin : non

15. INFORMATION DE CONTRÔLE

Inventaires internationaux

TSCA : Toutes les substances chimiques dans cette matière sont incluses sur ou exemptées d'énumérer sur l'Inventaire TSCA de Substances Chimiques.

Règlements fédéraux américains

SARA 302 : Personne

SARA 311/312 Catégories de Hasard : Aigu : Oui

SARA 313 Catégories de Hasard : Personne

CWA (nettoient l'acte d'eau) : personne

Information d'acquiescement d'État supplémentaire :

Californie :

Avertissement : Ce produit peut contenir des montants de trace d'un produit chimique (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur.

Alcool de méthyle, <0.1 % CAS# 67-56-1

Le droit de New Jersey de savoir :

Nombre de CAS Nom constituant

31795-24-1 Potassium Methylsilanetriolate

Le droit de Pennsylvanie de savoir :

Nombre de CAS Nom constituant

31795-24-1 Potassium Methylsilanetriolate

Information d'étiquette d'EPA américaine : aucune donnée

16. D'AUTRE INFORMATION

Classification de HMIS :

Risque pour la santé : 2

Inflammabilité : 0

Hasards physiques : 0

Estimation de NFPA :

Risque pour la santé : 2

Feu : 0

Hasard de réactivité : 0

Date d'émission : le 8 juin 2017

Date de révision : le 8 juin 2017

Note de révision : Section 2 de Mise à jour, Hasards

Date de Version Précédente : le 2 février 2016

Démenti

L'information fournie dans cette Fiche de données de Sécurité est correcte à la meilleure de notre connaissance, information et conviction à la date de sa publication. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour la manipulation sûre, utilisez, le traitement, le stockage, le transport, la disposition et libérez et ne doit pas être considéré la spécification de qualité ou une garantie. L'information s'entend seulement à la matière spécifique désignée et peut n'être valide pour une telle matière utilisée dans la combinaison avec aucun autre matériel ou dans aucun processus, à moins que ne spécifié dans le texte.

Fin de fiche de données de sécurité